

Compte rendu du conseil d'école extraordinaire du Mardi 2 Juin à l'école élémentaire Ernest Renan

En présence de Mme Raynal, 2 enseignants (représentantes du cycle 1 et du cycle 2), Mme Fommarty, Mme Marquis, Mme Guyot pour les Parents de Renan, Mme Hidalgo pour l'APELGC et Mme Vouzelaud pour la FCPE.

Retour à l'école / Bilan

La situation sur le retour à l'école depuis le 11 mai est bien gérée. Le travail des animateurs et des dames de services est particulièrement souligné pour leur implication même s'il paraît difficile que chacun pourra tenir ce rythme sur la longueur. Les enseignants et les équipes de la Mairie (animation et dames de service) ont tous contribué à rendre cette rentrée échelonnée possible dans le respect des conditions sanitaires imposées. Il est à noter que les enfants avaient bien été préparés par les parents au respect des règles barrières et sanitaires.

Les règles sont suivies par tous et respectées grâce au nombre d'employés présents et des 3 accès à l'école. Le travail collaboratif et l'engagement transversal de l'ensemble des partenaires (école, mairie et parent) sont la clé de ce succès.

A ce jour, le taux de présentiel s'élève entre 65% et 70% en comptant les effectifs sur 4 jours. 2 classes restent en distantiel, les élèves ne peuvent être accueillis à l'école faute de places disponibles dans les classes. Les enfants de soignants, de policiers et de professeurs restent prioritaires pour être accueillis 4 jours.

Pour garantir la continuité de la bonne gestion et des règles mises en place, l'importance de tenir les engagements de présence/absence des enfants est impératif, il ne peut pas y avoir de planning « à la carte ».

5 récréations de 15 min sont organisées en tournantes par 3 ½ groupe classe entre 9h15 et 10h50 idem pour l'après midi.

Les enfants se lavent les mains à chaque retour en classe, en moyenne 6 fois par jour, hors récréation. Les dames de service nettoient après chaque passage des enfants dans les toilettes.

Les avantages de ces rentrées par ½ groupe et le fait d'avoir des enfants en distantiel sont l'avantage pédagogique des petits groupes où plus d'attention peut être apportée aux enfants qui en ont le plus besoin au niveau des apprentissages et le calme dans l'école et la cour de récréation. L'absence de ballon dans la cour est favorable au calme et à la créativité des enfants qui inventent des jeux mixtes.

Le point négatif du distantiel est que les enfants n'ont pas tous le même équipement ou la même connexion internet pour suivre. Et que l'école à distance ne peut remplacer le

travail en classe, en relation direct avec l'enseignant et en interaction avec les camarades d'école.

Chaque parent doit veiller à donner un sac assez grand à son enfant afin de pouvoir contenir les affaires qui ne sont pas ramenées chaque jour à la maison (comme un grand sac de courses). Il est noté que les cartables sont plus lourds, du fait de la gourde transportée, éventuellement du livre ou du jeu que chaque enfant a le droit de ramener pour la récréation et du fait que les enfants repartent au bout du 2^e jour avec tout le travail à faire pour les deux jours restés à la maison.

Règlement intérieur

Les nouveaux horaires décalés d'entrée et de sortie figureront dans l'avenant du règlement intérieur.

8h20 à 8h40 le matin avec accompagnement des 4 animateurs pour les élèves jusqu'en CM1 (porte principale et porte vitrée).

Entrée fluide de 8h20 à 8h40 pour les CM1 et CM2 (porte avenue Conté).

Sortie de la même façon entre 16h20 et 16h40.

La cantine

Les repas sont servis froids, en classe et conditionnés en portions individuelles fermées. La directrice et les enseignants notent que ce dispositif n'est pas des plus satisfaisants, et que s'il pouvait évoluer, ce serait mieux pour les enfants. L'insuffisance des quantités ayant été constatée, la mairie s'emploie à faire le nécessaire auprès de la société Sogeres pour que la qualité et la quantité des repas soient améliorées/augmentées. Les représentants ont protesté contre l'augmentation de 12 cts par repas, indistincte selon les tranches de revenus et déplacée au regard du contexte social.

Le matériel numérique / Budgets

La question du matériel informatique est un réel sujet à traiter.

Aussi, la mairie a confirmé que le matériel informatique de la directrice devra être remplacé prochainement (ordinateur et téléphone).

Les associations de parents d'élèves ont (re)demandé aussi que la fibre et que des ordinateurs soient aussi installés dans la salle des maîtres. La mairie a pris note de la demande, mais elle n'est pas considérée comme prioritaire pour le moment.

Le projet de mise en place des tablettes dans les classes a été suspendu du fait du confinement et sera repris prochainement.

Le conseil municipal vote en AVRIL du budget alloué aux écoles pour l'année civil en cours. Or, le contexte n'a pas permis de suivre le calendrier habituel. Le conseil municipal devrait voter mi-juillet le budget de l'année civile 2020. Normalement les demandes faites en début d'année scolaire par l'école devraient être validées. Le montant alloué pour les

cars par exemple est maintenu et utilisable jusqu'au 31/12/20. La question des travaux des classes qui ont subi des dégâts des eaux ou dégradations liées au temps est donc en suspens.

Evaluations

Des évaluations de niveaux sont prévues à la rentrée de septembre pour faire un bilan et permettre aux enseignants d'adapter le travail qui sera à fournir pour rattraper les éventuels retards. Les enseignants ont souligné que les élèves n'ont pratiquement pas cumulé de retard et le retour en demi-groupe permet à ce jour un enseignement plus personnalisé et bénéfique aux enfants. Il est noté qu'il y a très peu eu de décrochage scolaire dans la structure.

Livret Scolaire Universel :

Après un rendez-vous de la directrice avec l'inspectrice d'académie, il est décidé que les livrets seront rendus avec uniquement les items étudiés. Dans ce contexte du confinement, ces notions ne seront ni notées ni évaluées. Il est d'ailleurs rappelé que les notations ne devraient plus exister. Les appréciations porteront sur le travail/comportement de l'enfant. Les nouvelles acquisitions et évaluations sont reportées à la rentrée.

Rentrée Septembre 2020

Le projet de l'école validé de la future rentrée est que : l'ensemble des enseignants suivront leurs classes actuelles en montant de niveau afin de faciliter le retour à l'école (exemple, les élèves de CP retrouveront leur classe et maîtresse en CE1). Cela permettra à chaque enseignant de savoir exactement où ils se sont arrêtés dans le programme et de gagner un temps précieux sur le fait de connaître les élèves.

Cela signifie donc que tous les CP seront en CE1 avec leurs enseignants actuels, idem pour les CE2 vers le CM1. Les enseignants de CM2 seront en CP. La directrice salue l'engagement de l'ensemble des enseignants qui ont tous été d'accord avec ce projet de montée de classe.

Deux spécificités à noter cependant : il n'y aura que 3 classes de CE1 l'année prochaine au lieu des 4 actuelles. Une maîtresse de CE1 descend en CP et une autre maîtresse de CE1 quitte l'école et sera remplacée par un nouvel instituteur.trice nommé.e sur le poste. De fait, le choix a été fait de brasser les 4 actuelles classes de CE1 pour former les 3 futures classes de CE2, avec deux anciennes maîtresses de CE1 et un.e nouvel.le arrivant.

Il y aura donc 15 classes : 3 CP, 3 CE1, 3 CE2, 3 CM1 et 3 CM2.

La gestion des effectifs pour la rentrée est encore attendue (classe entière ou demi-groupe ?), l'Education Nationale ne s'est pas encore prononcée car ceci dépendra de l'évolution de la pandémie.

Futurs CP

Rentrée des futurs CP, la réunion de présentation ne pouvant avoir lieu, la directrice diffusera très certainement sur son blog une note d'information. Les associations de parents d'élèves restent aussi disponibles pour répondre à l'ensemble des interrogations des parents de ces futurs élèves d'élémentaire.

Les enseignants en distanciel

La question des enseignants actuellement restés en distanciel a longuement été discutée et entendue car elle pose la question de leur présence dans l'école en septembre 2020. Qu'est-il prévu pour la rentrée si ces enseignants ne pouvaient, compte tenu de la situation sanitaire, revenir à l'école ? Des remplaçants sont-ils prévus ?

Chaque parent concerné est invité à écrire à l'Inspection Académique pour faire part de ses interrogations quant aux conditions d'accueil et d'apprentissage à l'école pour son/ses enfant.s, pour la fin de cette année scolaire mais aussi et surtout pour la rentrée 2020. Les représentantes de parents vont demander un entretien avec la directrice académique à ce sujet. Elle sera d'autant plus sensible que les parents se sont mobilisés pour lui écrire.

Il est à souligner, afin que chacun comprenne cette situation, que les enseignants restés en distanciel ne peuvent avoir de remplaçants à l'école puisque les cours sont dispensés et par conséquent, les enfants de ces 2 classes ne peuvent en aucun cas être accueillis. C'est l'organisation qui a été décidée au niveau national et pour l'instant nul ne sait si et quand ce dispositif sera assoupli, modifié ou même supprimé.

Vos représentantes,

Doriane Guyot, **pour Les Parents de Renan**

Wendy Hidalgo, **pour l'APELGC**

Lucie Vouzelaud, **pour la FCPE**



lesparentsderenan@gmail.com



renan.apelgc@gmail.com



Renandemain@gmail.com